

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE
COMMUNE DE MOUSSAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 9 AOUT 2016 n° 32/2016

DATE DE CONVOCATION : 5 août 2016

OBJET DE LA DELIBERATION :
LISTE DES COMMISSIONS MUNICIPALES : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA
COMMISSION MUNICIPALE « ENFANCE JEUNESSE ECOLES »

L'an deux mille seize et le neuf août à 18h30, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Claude CODORNIU, Maire.

17 membres présents : Claude CODORNIU, François CHATELARD, Marie-France MONTOSSON, Pierre VERA, Jacqueline GLEIZES, Elie PUIG, Martine ROUBY, Christine CHORIN MONIE, Bénédicte FOURCAULT, Carole SARDA, Sébastien GARCIA, Cédric LIGNON, Henri OLIVE, Christiane SALSEGNAC, Jean-Paul SCHEMBRI, Rémy FABRE, Valérie LAGUIERCE.

2 procurations : Jean-Luc MOREL à Martine ROUBY, Virginie GALLAND à Claude CODORNIU.

Secrétaire de séance : Martine ROUBY.

Nombre de conseillers en exercice :	19	Pour :	16
Présents ou représentés :	19	Abstention :	3
Votants :	19	Contre :	0

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2014-14 du 17 avril 2014 par laquelle le Conseil Municipal avait listé les diverses commissions municipales ainsi que leur composition.

Afin de prendre en considération l'arrêté du Maire n°ARRT-2016-032 du 14 juin 2016, il propose de procéder à la modification de la composition de la commission « Enfance Jeunesse Ecoles » comme suit :

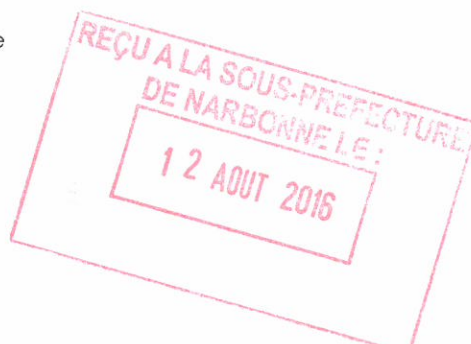
Claude CODORNIU
Elie PUIG
Christine CHORIN MONIE
Bénédicte FOURCAULT
Virginie GALLAND
Jean-Luc MOREL
Christiane SALSEGNAC

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
ACCEPTE la modification de la composition de la Commission « Enfance Jeunesse Ecoles » telle que proposée.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture
de Narbonne, le 12/8/16
et de sa publication le 12/8/16



Claude CODORNIU